



Après la seconde GT ?



Note d'information à garder !  
Contient des informations importantes.

2023/24

# Orientation post-seconde GT

## Les grandes étapes...à ne pas rater !

### 1. Les étapes du choix de la poursuite d'études et du dialogue avec les familles

#### A. A l'issue de la 2<sup>nd</sup>e GT, les élèves ont quatre possibilités

- Passage en 1<sup>ère</sup> Générale ;
- Passage en 1<sup>ère</sup> Technologique ;
- Passage en 1<sup>ère</sup> Bac Pro (filière professionnelle) ;
- Maintien en classe de 2 GT à la demande de la famille (de droit) ;
- Redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement (appel possible).

#### B. Faire sa demande en fonction

- Des goûts, des centres d'intérêts (bien se renseigner sur les disciplines dominantes du Bac envisagé) ;
- Des résultats scolaires (le choix du bac général ou technologique est soumis à l'avis du conseil de classe) ;
- Des projets d'études après le bac (bien se renseigner sur les poursuites d'études envisageables avec les spécialités envisagées ou les séries pour le bac technologique) ;
- d'une réflexion sur l'insertion professionnelle à l'issue de la filière choisie.

#### C. Formulation des vœux provisoires

Les conseils de classe du premier semestre (**entre le 06 et le 17 mars 2023**) seront dédiés à l'analyse des vœux provisoires (Bac Technologique, Bac Général ou Bac Professionnel). Un avis provisoire « favorable », « défavorable » ou « réservé » sera donné par chacun des vœux exprimés. L'attribution de l'avis défavorable, bien qu'il ne soit pas définitif, indique un choix inadéquat au regard des résultats scolaires. Une modification du projet est alors fortement conseillée. L'accompagnement par mesdames Descout et Perville, PsyEN, est vivement recommandé. Le professeur principal et madame Bienaimé, CPE, assurent un suivi régulier.

**1<sup>ère</sup> étape** : la famille formule un plusieurs vœux provisoires dans l'une des voies d'orientation proposées sur la « **fiche de dialogue** ». Cette année, les responsables légaux saisiront leurs vœux via (educonnect – **version dématérialisée**) en plus de **la version papier**.

- Pour la voie générale (3 ou 4 vœux de spécialités) ;
- Pour la voie technologique (choix de la série – STL – STI2D – ST2S - STMG etc...);
- Pour la voie professionnelle (choix du diplôme).

**2<sup>ème</sup> étape** : le conseil de classe répond à cette demande en émettant un avis provisoire. Pour la 1<sup>ère</sup> Générale, il formule, éventuellement, un conseil sur les enseignements de spécialité souhaités par les représentants légaux. **La proposition** (avis réservé, avis défavorable ou avis favorable) **d'orientation est bien sûr provisoire** et ne porte pas sur les enseignements de spécialité.

**3<sup>ème</sup> étape** : A la suite des propositions du conseil de classe, des échanges, élève, famille et équipe pédagogique permettent d'affiner le projet de l'élève jusqu'au 2<sup>ème</sup> semestre.

#### D. Deuxième semestre – Choix définitifs et décisions.

**4<sup>ème</sup> étape** : L'élève et sa famille formulent des vœux définitifs 1<sup>ère</sup> générale, 1<sup>ère</sup> technologique (série) ou 1<sup>ère</sup> professionnelle ou le maintien en classe de seconde.

**Pour la 1<sup>ère</sup> Générale, ils choisissent 3 enseignements de spécialités** souhaités.

**5<sup>ème</sup> étape** : Compte tenu du bilan scolaire de l'élève et de son projet personnel, **le conseil de classe propose un avis définitif** (favorable ou défavorable) pour le passage ou en première générale ou technologique.

- **6<sup>ème</sup> étape** : En cas d'accord, la proposition du conseil de classe devient décision du chef d'établissement qui la notifie à la famille (éduconnect et dossier papier).

**En cas de désaccord**, la famille doit immédiatement prendre contact avec le chef d'établissement pour la phase de dialogue. Après dialogue, si le désaccord persiste, le chef d'établissement doit motiver sa décision et la famille peut, sous trois jours, saisir ou non la commission d'appel.

## 2. Le Choix de la voie Générale

Elle a pour objectif de préparer les élèves à la poursuite d'études supérieures longues (université, CPGE, Ecoles).

- ✚ Les élèves suivent un cycle d'études de deux ans pour la préparation d'un baccalauréat général.
- ✚ Ce cycle est composé de la classe de première et de la classe de terminale qui sont organisées en enseignements communs, en enseignements de spécialité et en enseignements optionnels, de manière à préparer progressivement les élèves à une spécialisation dans une perspective de poursuite d'études supérieures.
- ✚ Ils y trouveront un enseignement théorique et abstrait.

## 3. Le choix de la voie Technologique

- ✚ Elle dispense en deux ans, de manière équilibrée, des enseignements généraux et technologiques. Les élèves y trouveront un enseignement plus appliqué avec une alternance de cours théoriques, d'études et de mise en pratique, d'applications concrètes (fabrication, études de dossiers, manipulation en laboratoire).
- ✚ Cette voie prépare, entre autres, à la poursuite d'études supérieures en 2 ans pour le BTS ou 3 ans pour le BUT.
- ✚ Elle permet aussi de poursuivre jusqu'à bac+5 pour les meilleurs étudiants.
- ✚ Il existe plusieurs séries : STMG, STI2D, ST2S, STL, STD2A, STHR, STAV (pour certaines d'entre elles, un dossier spécifique est à demander aux PsyEn du lycée ou au CIO de Colmar).

#### 4. Le choix de la voie Professionnelle

Le bac professionnel offre une qualification reconnue sur le marché de l'emploi et répond à la demande des entreprises de la production et des services.

- ✚ L'enseignement se réfère à des métiers et comprend des stages appelés PFMP (périodes de formation en milieu professionnel) et l'évaluation est effectuée pour l'essentiel en CCF (Contrôle en cours de formation)
- ✚ Il permet d'accéder rapidement au monde du travail mais c'est aussi devenu un diplôme qui permet un accès facilité à la poursuite d'études en BTS ou en BUT (Bachelor Université Technologique en 3 ans).

#### 5. La Première Générale

Choisir ses spécialités, c'est choisir son parcours :

- **Construire** son projet à partir de ses goûts et aspirations. Les enseignements de spécialité sont choisis en seconde dans la perspective d'un parcours en voie générale vers la classe de première (3 enseignements de spécialité) et de terminale (2 enseignements parmi les trois initiaux).  
Ils doivent **répondre aux goûts et aux motivations des élèves dans les domaines qu'ils souhaitent approfondir pour construire leur projet personnel.**
- **Prendre en compte ses aptitudes et sa motivation**  
En classe de seconde, le choix de ces enseignements vise à identifier les spécialités dans lesquelles les aptitudes et l'intérêt des élèves garantiront la motivation nécessaire à leur réussite dans la suite de leur parcours au lycée. Les élèves seront aussi évalués sur leur capacité à travailler en autonomie.
- **Préparer sa poursuite d'études et sa réussite dans l'enseignement supérieur.**



À l'issue de la classe de première, les élèves préciseront les deux enseignements de spécialité qu'ils garderont pour les approfondir et conforter la suite de leur parcours. Les compétences qu'ils auront développées en fin de lycée leur permettront de choisir en classe de terminale les formations post-bac dans lesquelles ils seront les plus à même de réussir au vu des attendus de l'enseignement supérieur, et conformément au projet personnel qu'ils auront approfondi.

Un outil en ligne pour vous aider dans vos choix <http://www.horizons21.fr/>

Le site horizons21 permet de simuler des combinaisons de spécialités et de découvrir les perspectives de formations et de métiers qui s'offrent aux élèves.

<http://quandjepasselebac.education.fr/quels-sont-les-enseignements-de-specialite-comment-les-choisir/>

6. **Enseignements de spécialité au lycée Camille Sée** : 3 en première (2 en terminale parmi les trois choisies en 1<sup>ère</sup>) :

➤ **Humanités, littérature et philosophie**

La spécialité HLP mobilise plusieurs disciplines autour de grands sujets de réflexion autour des humanités, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. De plus, l'élève étudiera de nombreux textes pour découvrir la littérature et la philosophie de toutes les époques.

➤ **Langues, littératures et cultures étrangères : anglais**

L'objectif de la spécialité LLCE est de maîtriser une langue vivante étrangère à un niveau expérimenté. En parallèle, il va aussi découvrir la culture propre à la langue et aborder les grandes questions liées à l'actualité du/des pays concerné(s).

Il a alors le choix entre ces différentes langues étrangères, mais seule l'anglais lui est proposé.

➤ **Histoire géographique, géopolitique et sciences politiques**

A travers les différentes disciplines entremêlées, il analyse le monde contemporain. La spécialité HGGSP propose effectivement une réflexion sur le monde actuel, aux regards des enjeux politiques, historiques, sociaux et économiques majeurs.

➤ **Sciences économiques et sociales**

En spécialité SES, il approfondit les concepts et les problématiques des sciences économiques et politiques des sociétés contemporaines. Il va donc réfléchir et analyser les grands enjeux de notre société d'un point de vue économique et sociale. En 2020, SES est la deuxième spécialité la plus choisie par les élèves de première (43,6 %).

➤ **Mathématiques**

C'est la spécialité en première la plus choisie (60,6 % en 2020). En mathématiques, il va étudier l'algèbre, l'analyse, la géométrie, les probabilités, les statistiques, l'algorithmique ou encore la programmation. Une matière quasi indispensable s'il se destine à des études scientifiques puisque les mathématiques « pures » ne sont plus intégrées au tronc commun.

➤ **Physique-chimie**

Transformations de la matière, analyse du mouvement et étude des ondes et des signaux. Cet enseignement allie expérimentation et modélisation. La physique-chimie se retrouve ainsi dans de nombreux domaines d'applications, dans la vie quotidienne comme dans l'actualité.

➤ **Sciences de la vie et de la Terre**

Comme son nom l'indique, la spécialité SVT va lui en apprendre plus sur le monde qui l'entoure ou sur le corps humain. Il approfondit les sujets suivants : l'organisation du vivant, la biodiversité, le fonctionnement des écosystèmes, l'écologie, l'évolution, le fonctionnement et l'histoire de la Terre, etc., mais aussi le fonctionnement de son organisme.

**A propos des spécialités Artistiques (Arts plastiques, le théâtre et la musique).**

**Les arts plastiques** : il découvre la diversité des démarches artistiques, des œuvres, de leurs interprétations, etc.

**Le théâtre** : il peut pratiquer, tout en développant sa culture théâtrale.

Le lycée a signé une convention de partenariat avec la Comédie de Colmar.

**La musique** : il réalise des projets musicaux et acquiert une large culture musicale.

Pour ces spécialités, une **procédure spécifique** doit être réalisée d'ici le mois de mai 2024. Pour cela nous vous conseillons de suivre le parcours suivant :

1. Se présenter au **Salon Emploi Formation Alsace** qui se tiendra à Colmar le **vendredi 26 janvier et samedi 27 janvier 2024.**

2. Venir à notre **Journée Portes Ouvertes du samedi 17 février 2024** (8h30 à 12h00).

3. De participer à une **immersion** dans la spécialité désirée (**obligatoire**).

Après ces trois étapes, il faudrait compléter le **formulaire spécifique** que vous trouverez en ligne sur notre site [www.lyceecamilleseecolmar.fr](http://www.lyceecamilleseecolmar.fr)

**Calendrier des immersions : nous ne proposons pas d'immersion individuelle.**

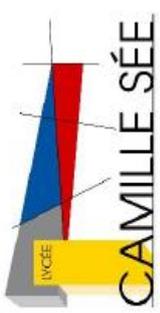
**Pour les seuls élèves de 2<sup>nd</sup>e GT**

| Enseignement de spécialité<br>Réf. du formulaire | Dates des immersions  | Date limite de dépôt du formulaire par le lycée d'origine au lycée C.S. |
|--|---|---|
| Arts Plastiques<br>E10                           | Vendredi 23 février 2024<br>de 9h à 11h (salle 120-121)<br><b>ou</b><br>Vendredi 19 avril 2024<br>de 9h à 11h (salle 120-121)   | Lundi 06 mai 2024   |
| Musique<br>E15                                   | Mercredi 21 février 2024<br>de 8h à 10h (salle MB de Morogues)<br><b>ou</b><br>Mercredi 03 avril 2024<br>de 8h à 10h (salle MB de Morogues)   | Lundi 06 mai 2024   |
| Théâtre<br>E 13                                  | Vendredi 09 février 2024<br>de 13h50 à 16h<br>Comédie de Colmar*<br><b>ou</b><br>Vendredi 12 avril 2024<br>de 13h50 à 16h<br>Comédie de Colmar*<br><br>* 6 route de d'Ingersheim 68000 Colmar | Lundi 06 mai 2024   |
| ISTMG<br>D-E21                                   | Vendredi 26 mars 2024<br>de 10h à 12h (salle MB de Morogues)<br><b>ou</b><br>Mardi 12 avril 2024<br>de 10h à 12h (salle MB de Morogues)   | Lundi 06 mai 2024   |



**Samedi 17 février 2024  
de 8h30 à 12h00.**

## LES TEMPS FORTS DE L'ORIENTATION

| Septembre  | Octobre | Novembre | Décembre | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet |
|--|---------|----------|----------|---------|---------|------|-------|-----|------|---------|
| <b>2ème Semestre</b>   |         |          |          |         |         |      |       |     |      |         |
| <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 20%;"> <p><b>1er Semestre</b></p> <p>Adaptation au lycée</p> <p>Remise des relevés de notes de mi semestre</p> <p>Repérage des élèves rencontrant des difficultés</p> </div> <div style="width: 20%;"> <p><b>FORMULATION DES INTENTIONS</b></p> <p>Réunion d'information à destination des parents</p> <p>Phase des vœux provisoires</p> <p>Les familles complètent la « fiche de dialogue »</p> <p>Conseils de classe : avis sur les vœux provisoires</p> </div> <div style="width: 20%;"> <p><b>FORMULATION DES VŒUX DEFINITIFS</b></p> <p>Vous complétez avec votre enfant la fiche de dialogue en précisant la demande de type bac, trois spécialités pour la voie générale, ou la voie technologique, ou une passerelle pour une première professionnelle.</p> </div> <div style="width: 20%;"> <p><b>CONSEILS DE CLASSE</b></p> <p>Proposition d'orientation en réponse à la demande de la famille et décision du chef d'établissement. En cas de désaccord, vous pouvez vous entretenir avec le chef d'établissement et au besoin recourir à la commission d'appel.</p> </div> <div style="width: 20%;"> <p><b>INSRIPTION</b></p> <p>Si votre enfant change d'établissement, il doit s'inscrire dès réception de la notification d'affectation.</p> </div> </div> |         |          |          |         |         |      |       |     |      |         |
| <b>LE TEMPS DE LA REFLEXION</b>  |         |          |          |         |         |      |       |     |      |         |
| <p>Dialoguer avec enfant à propos de ses intérêts, ses résultats, des projets, ses doutes...</p> <p>Rechercher ensemble des informations sur les spécialités, les filières technologiques et professionnelles</p> <p>Rencontrer le PsyEN et le Professeur principal de votre enfant pour faire le point sur son projet</p>   |         |          |          |         |         |      |       |     |      |         |
| <p><b>FORUMS, SALONS, IMMERSIONS... (Liste sur le site de l'Onisep)</b></p> <p>Collecter des ressources sur les différents bac, les spécialités, l'apprentissage et les métiers qui l'intéressent.</p>   |         |          |          |         |         |      |       |     |      |         |
| <p><b>JOURNEES PORTES OUVERTES</b></p>   |         |          |          |         |         |      |       |     |      |         |
|    |         |          |          |         |         |      |       |     |      |         |
| <p>Réponses de la notification d'affectation</p> <p>si votre enfant change de lycée</p>  |         |          |          |         |         |      |       |     |      |         |

<https://www.onisep.fr/formation/que-faire-apres-la-seconde/les-enseignements-de-specialite-en-voie-generale>

Vous pouvez imuler vos combinaisons de spécialités et découvrez les perspectives de formations et de métiers qui s'offrent à vous en cliquant sur le lien suivant <https://www.horizons21.fr/>

<https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee/choisir-ses-enseignements-de-specialite-au-lycee-pour-preparer-ses-etudes-superieures-325475>

Quelques liens pour aller plus loin...

# COMMENT DEMANDER SA VOIE D'ORIENTATION après la 2<sup>de</sup> générale et technologique

## De quoi ai-je besoin ?

Identifiant et mot de passe

de mon compte unique EduConnect ou de mon compte France Connect

Mon adresse de messagerie

## Comment faire ma demande en ligne ?

### Mes intentions provisoires d'orientation

DU 20/12/23  
AU 12/01/24

1

Avant le conseil de classe du 2<sup>e</sup> trimestre / 1<sup>er</sup> semestre

Je me connecte à Scolarité Services avec mon compte unique EduConnect ou France Connect :

<https://teleservices.ac-strasbourg.fr/ts>

2

Je saisis mon **intention d'orientation** : 1<sup>re</sup> générale (et enseignements de spécialité) ou 1<sup>re</sup> technologique (et série) ou 1<sup>re</sup> BT métiers de la musique.

Je peux saisir jusqu'à 11 intentions d'orientation en les classant par ordre de préférence.

3

Après le conseil de classe du 2<sup>e</sup> trimestre / 1<sup>er</sup> semestre

Je me connecte pour consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.

### Mes choix définitifs d'orientation

DU 18/03/24  
AU 13/05/24

4

Avant le conseil de classe du 3<sup>e</sup> trimestre / 2<sup>e</sup> semestre

Je me connecte à Scolarité Services et je saisis mon **choix d'orientation**.

Je peux saisir jusqu'à 11 choix d'orientation en les classant par ordre de préférence.

5

Après le conseil de classe du 3<sup>e</sup> trimestre / 2<sup>e</sup> semestre

Je me connecte pour consulter la proposition du conseil de classe :

→ Je l'accepte (La décision d'orientation de mon enfant est définitive.)

→ Je ne l'accepte pas (Je prends immédiatement contact avec le chef d'établissement pour en discuter.)

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de la signaler à l'établissement : [vous avez le droit à l'erreur](#).

[education.gouv.fr/orientation2nde](https://education.gouv.fr/orientation2nde)